

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
18.02.2015

Dossier complet le
25-03-2015

N° d'enregistrement
F-053-15-C-0021

1. Intitulé du projet

Rechargement en sable de quatre petites plages ou criques sur la commune de BELZ

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau	Projets soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE h) Travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur à 10 000 m3

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Rechargement en sable de quatre petites plages ou criques (St Cado, Pointe du Perche à Kerhuen, Pointe de Ninézur, Porh Er Lest)
Il est constaté une érosion de ces sites. La commune souhaite mettre en place une défense contre la mer pour stopper cette érosion.
Ce rechargement en sable sera inférieur à 10 000 m3

4.2 Objectifs du projet

l'érosion est constante sur ces quatre et le défaut de rechargement en sable depuis plusieurs années n' a fait qu'accentuer la perte de matière.

Ces parties "tendres" des rivages doivent être protégées et par conséquent recharger en sable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- 1) Prélèvement par tracto-pelle de 1 037 m³ de sable sur la plage du mât Fenoux, située à Plouhinec, dans le périmètre du site Natura 2000 "Gâvres-Quiberon" (FR5300027)
- 2) Acheminement du sable par camion benne de la plage du mât Fenoux sur les quatre sites de la commune par la route
- 3) déversement du sable sur les sites (sans stockage préalable sur site)
- 4) reprofilage du site au tracto-pelle (ou mini-pelle)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation, les usages de plage reprendront tels qu'ils existaient

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les travaux de rechargement en sable sont soumis à différentes procédures.

* Pour la réalisation des travaux sur le DPM, une autorisation d'occupation temporaire est nécessaire pour la durée des travaux, avec un accord sur le principe de l'utilisation du sable.

* Au titre du code de l'environnement,

1) une notice d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 pour les travaux situés dans zones et à proximité

2) au titre de la loi sur l'eau, une simple déclaration si les travaux sont < à 160 000 € (rubrique 4.1.2.0)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pour les études d'impact, les projets soumis au "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE => travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur à 10 000 m3

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Reprofilage avec apport de sable sur un linéaire de :	286 m (*)
(*) St Cado (110 m) Kerhuen (83 m) Ninézur (50 m) Porh er Lest (43 m)	
d'une hauteur de :	0.20 m
d'une largeur de :	8 à 15 m (*)
(*) St Cado et Ninézur (8 m) / Kerhuen et Porh er Lest (15 m)	
Pour un volume d'environ de :	1 037 m3 (*)
(*) St Cado (330 m3) Kerhuen (498 m3) Ninézur (80 m3) Porh Er Lest (129 m3)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
BELZ (56550) quatre sites : Plage de St Cado (Rue Pen Perleieu) Kerhuen (Pointe du Perche) Ninézur (pointe de) Porh er Lest	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>3</u> ° <u>12</u> ' <u>44</u> " <u>80</u> Lat. <u>47</u> ° <u>39</u> ' <u>28</u> " <u>7N</u>
	Point d'arrivée : St Cado Long. <u>3</u> ° <u>18</u> ' <u>50</u> " <u>16</u> Lat. <u>47</u> ° <u>68</u> ' <u>46</u> " <u>72</u> Kerhuen (Lo 3171207 / La 47 683362) Ninézur (Lo 3159749 / La 47686966)
	Communes traversées : Porh er Lest (Lo 3203514 / La 47667163)
Plouhinec et Belz (56)	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Plage et enrochements / espace naturel

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 28 février 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BELZ (56)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	St Cado : périmètre de 500 m de la chapelle inscrite à l'inventaire des MH par arrêté du 12 mai 1925 et dans le même périmètre d'un site classé MH depuis 1936. Distance : 400 mètres Kerhuen : dolmens classés en 1921 et 1934. Distance : 210 m
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 5300027 : massif dunaire de Gâvres à Quiberon et zones humides associés. Distance entre le site d'extraction et le site de recharge le plus éloigné : 6 km environ La Ria d'Étel est site Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La solution de recharge en sable, dite par technique "douce" par opposition aux enrochements, limite les impacts sur l'environnement.</p> <p>Le sable nécessaire, 1 037 m³, serait prélevé sur la plage du mât Fenoux, situé dans un périmètre Natura 2000 et rechargé en partie sur un site Natura 2000, à St Cado.</p> <p>le prélèvement sur cette plage semble peu impactant au regard du stock de sable disponible au droit de l'épi existant. Cette plage est en effet soumise à un fort transit littoral et vient alimenter le banc de sable de la "barre d'Etel".</p>
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit mesuré et limité dans le temps lié aux manoeuvres
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La distance lieu de prélèvement/sites de rechargement est au maxi de 6 km.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Légèrement par le passage des engins par perceptibles par le voisinage

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets limités dans le temps et en quantité : liés aux échappements des engins utilisés pour le prélèvement de sable et son acheminement sur les sites ainsi que le reprofilage.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des éléments du dossier, le projet ne semble pas nécessiter une étude d'impact.
Une évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000 peut suffire à définir les conditions de mise en oeuvre limitant au maximum les impacts potentiels (impacts très limités du projet).



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BELZ

le,

12 février 2015

Signature

Le Maire, Bruno GOASMAT

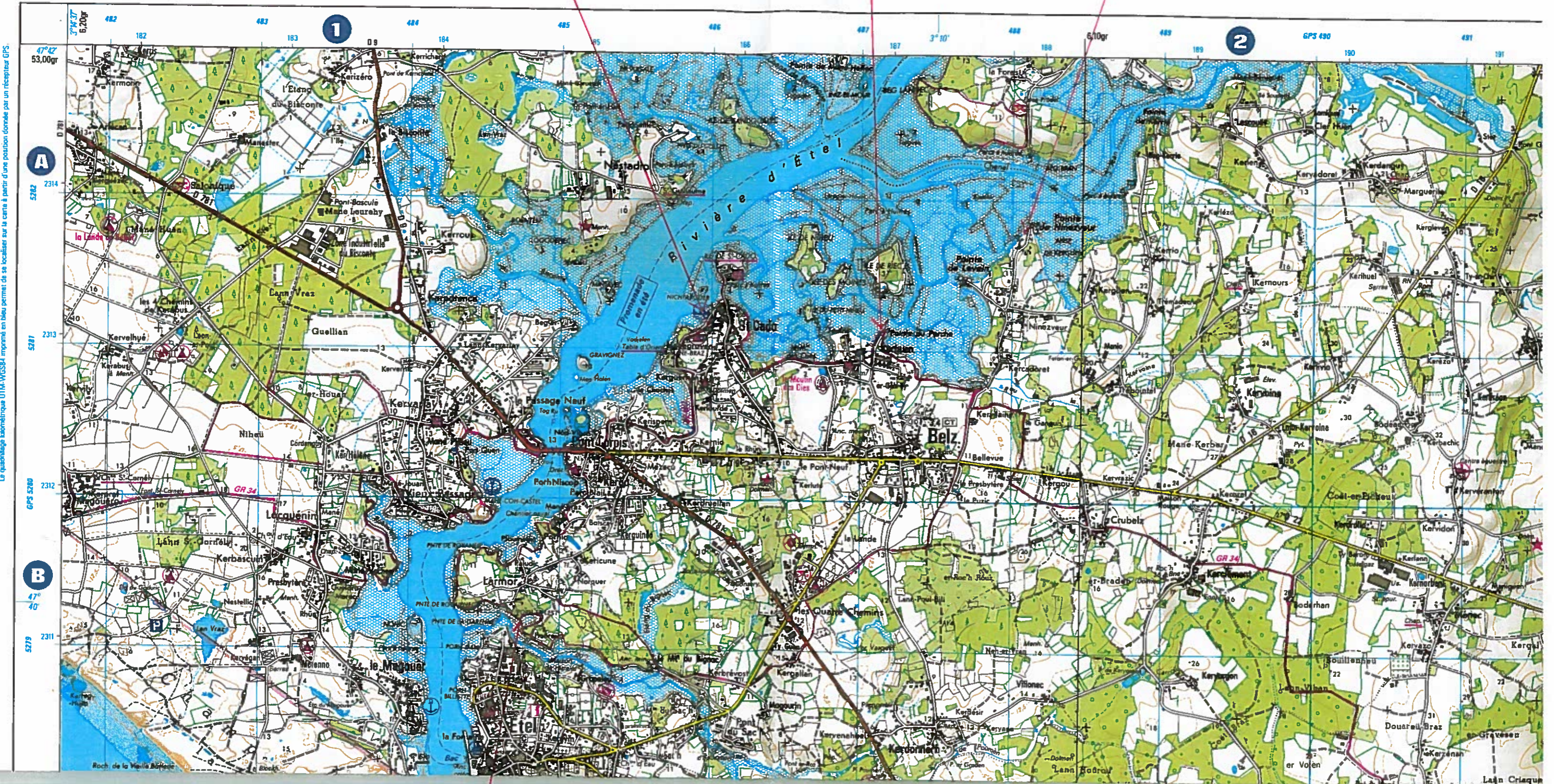


Site de St Cado

Site de Keschuen

Site de Minezou

Site du Poth er lech



Le quadrillage géométrique UTM-WGS84 imprimé en bleu permet de se localiser sur la carte à partir d'une position donnée par un récepteur GPS.

Plage Saint Cado

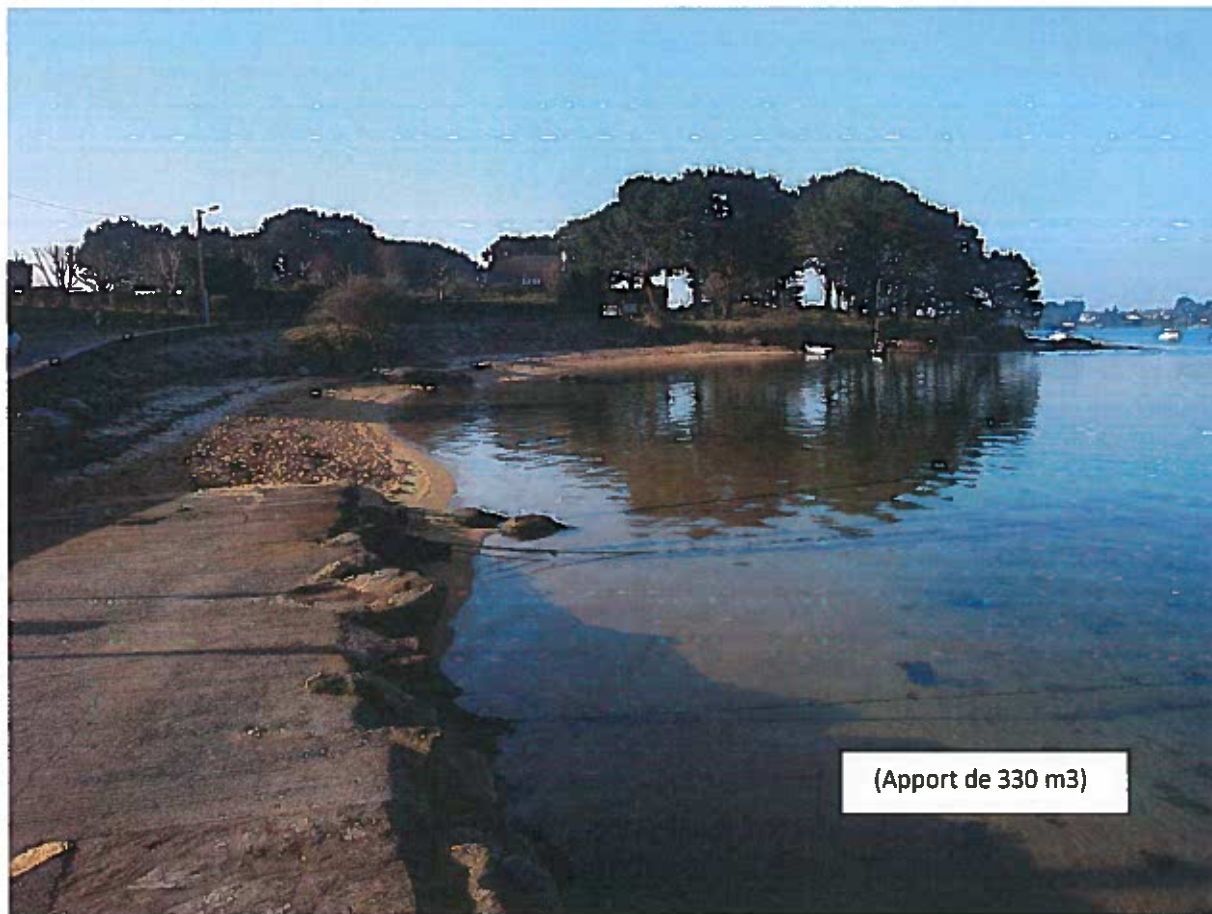


Photo prise le 11 février 2015

KERHUEN (Pointe du Perche)



Photo prise le 11 février 2015

KERHUEN (Pointe du Perche)

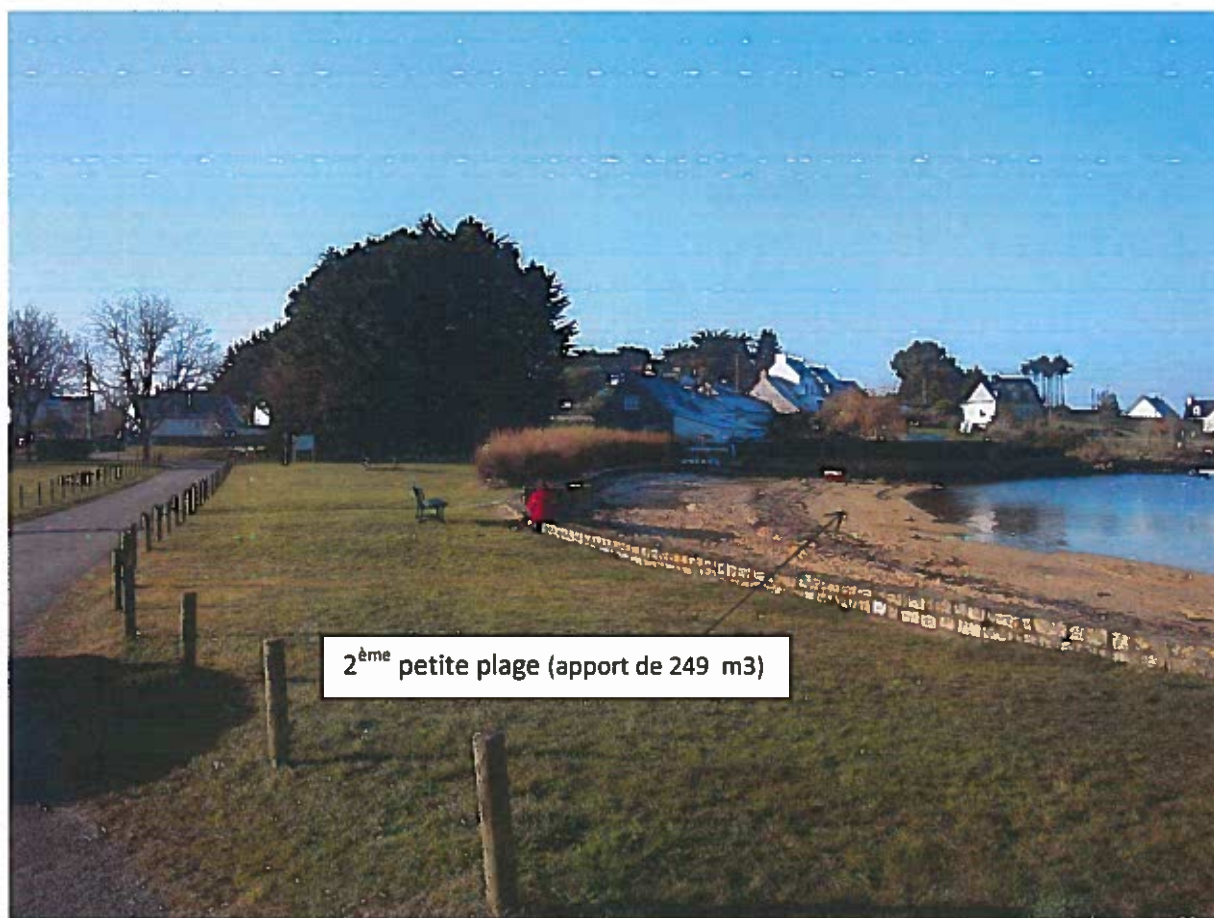


Photo prise le 11 février 2015

Plage de la pointe de Ninézur

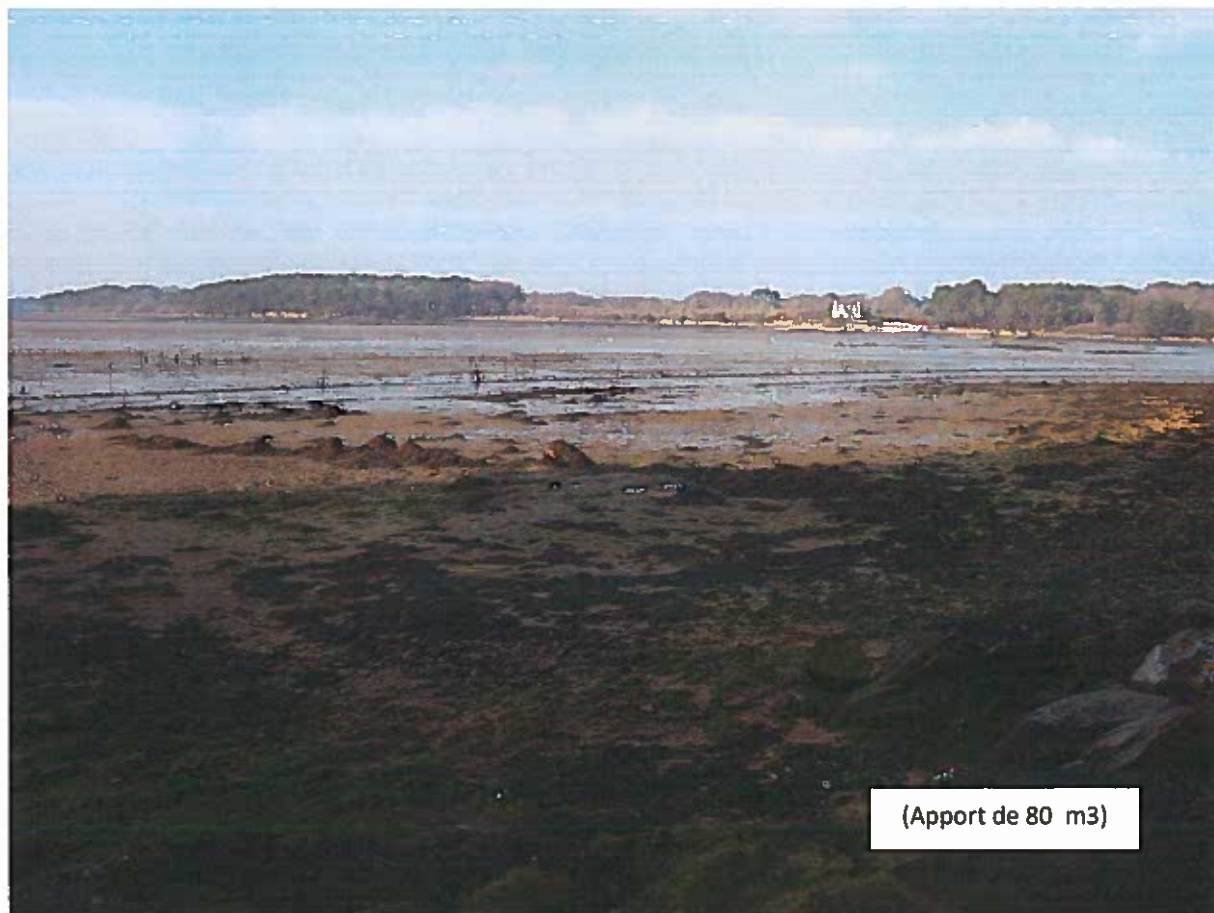


Photo prise le 11 février 2015

Plage de la pointe de Ninézur



Photo prise le 11 février 2015

Plage de Porh Er Lest

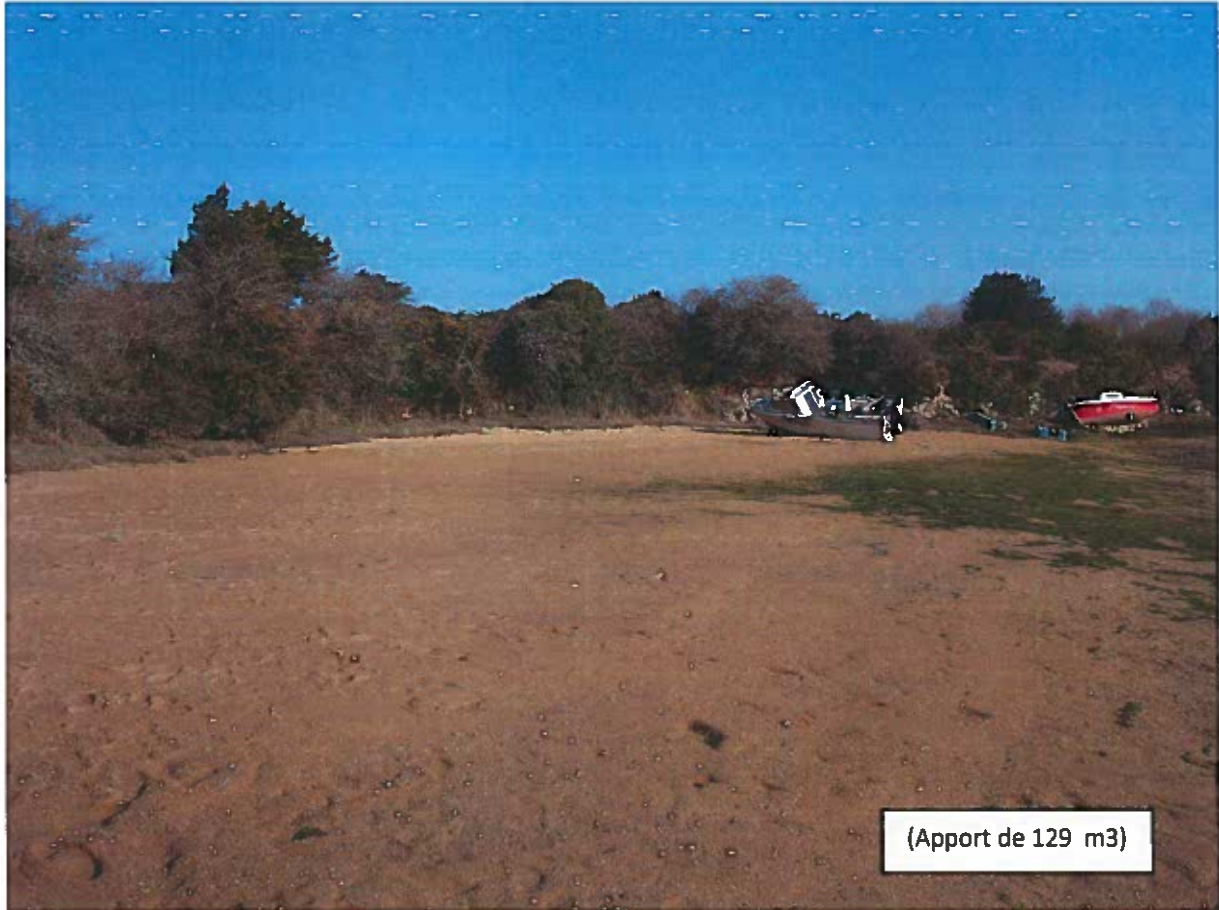


Photo prise le 11 février 2015

Plage de Porh Er Lest



Photo prise le 11 février 2015

Extrait du PLU

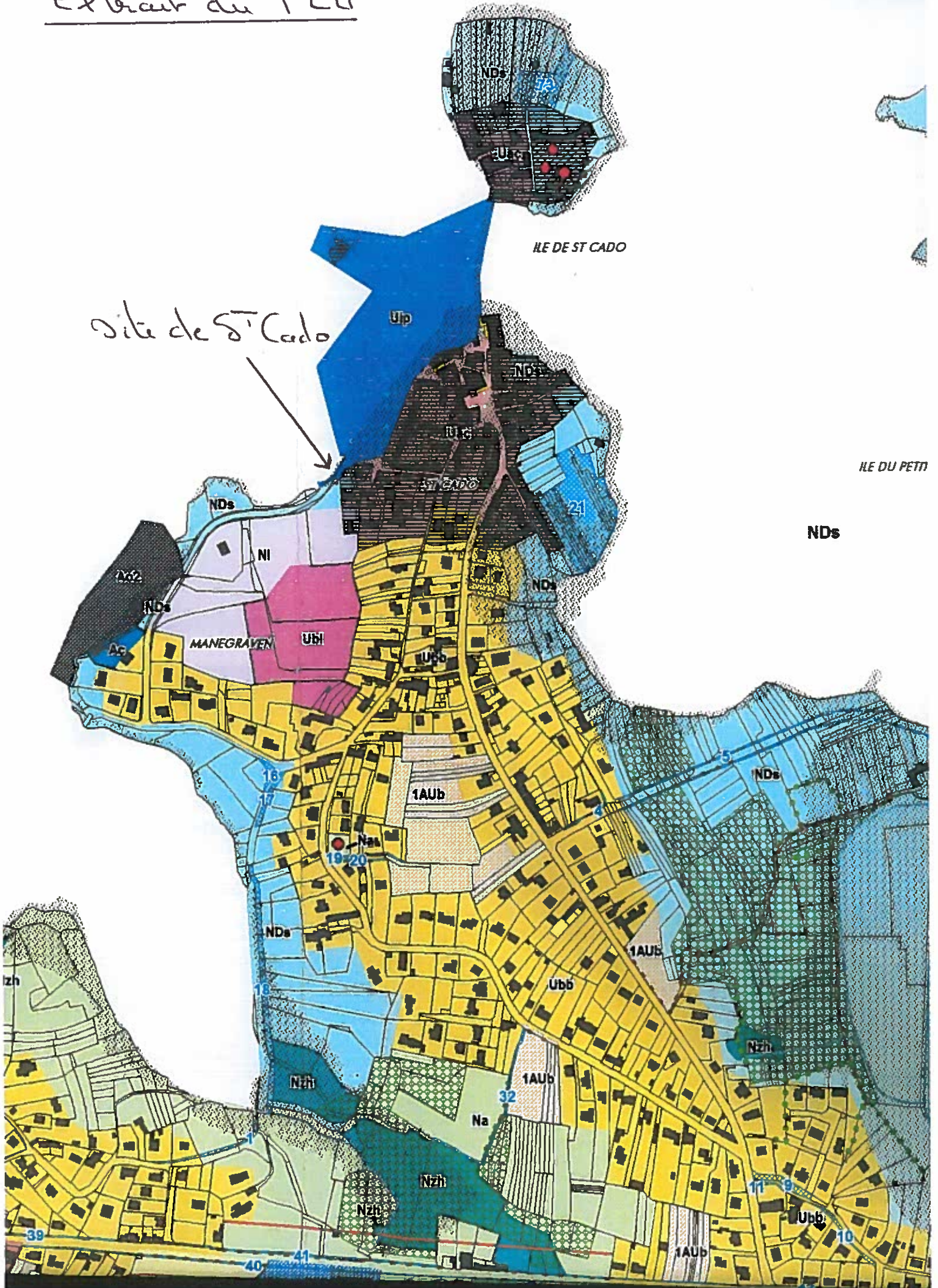
Site de St Cado



ILE DE ST CADO

ILE DU PETIT

NDs

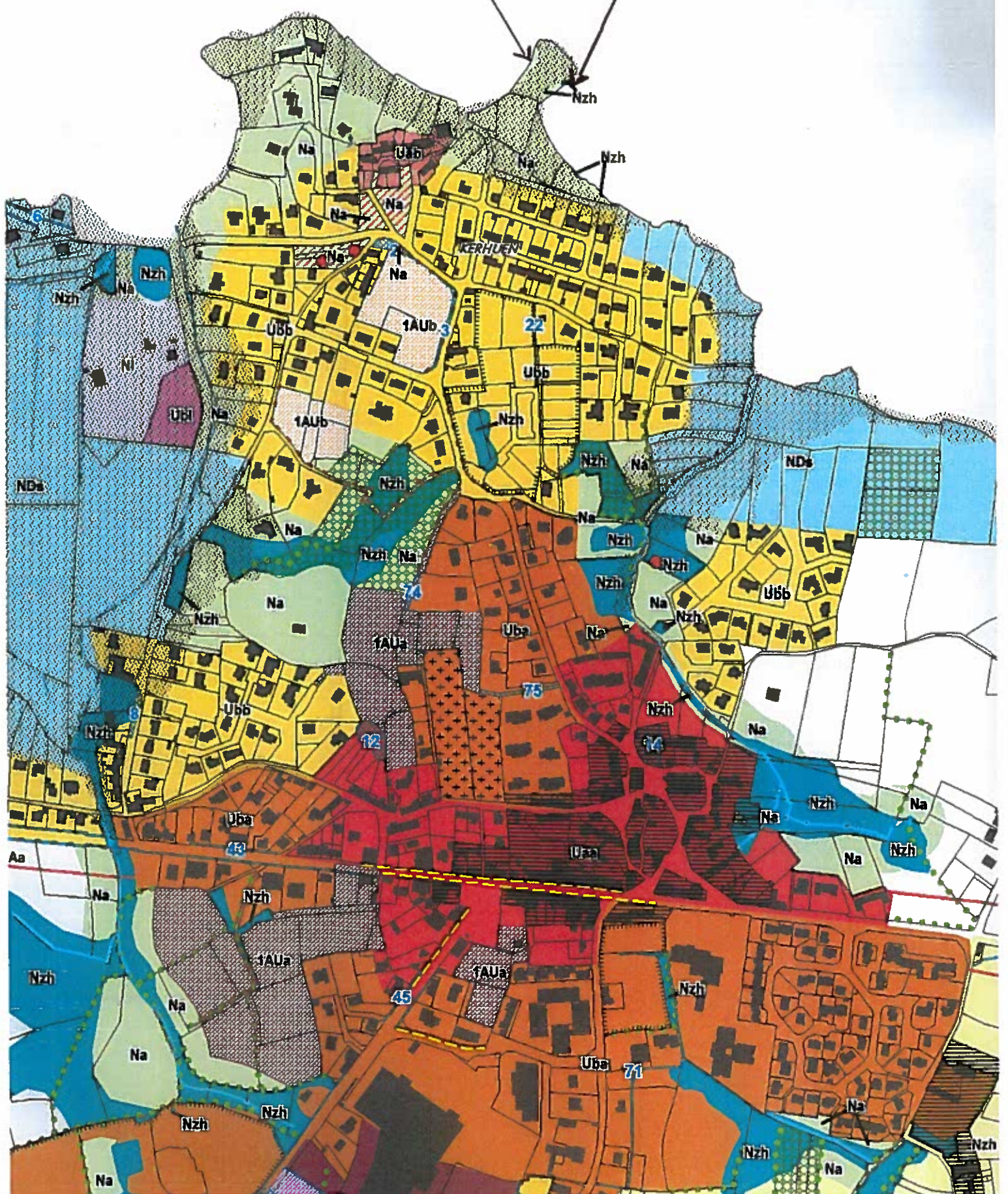


Extrait du PLU

NDs

NIHO

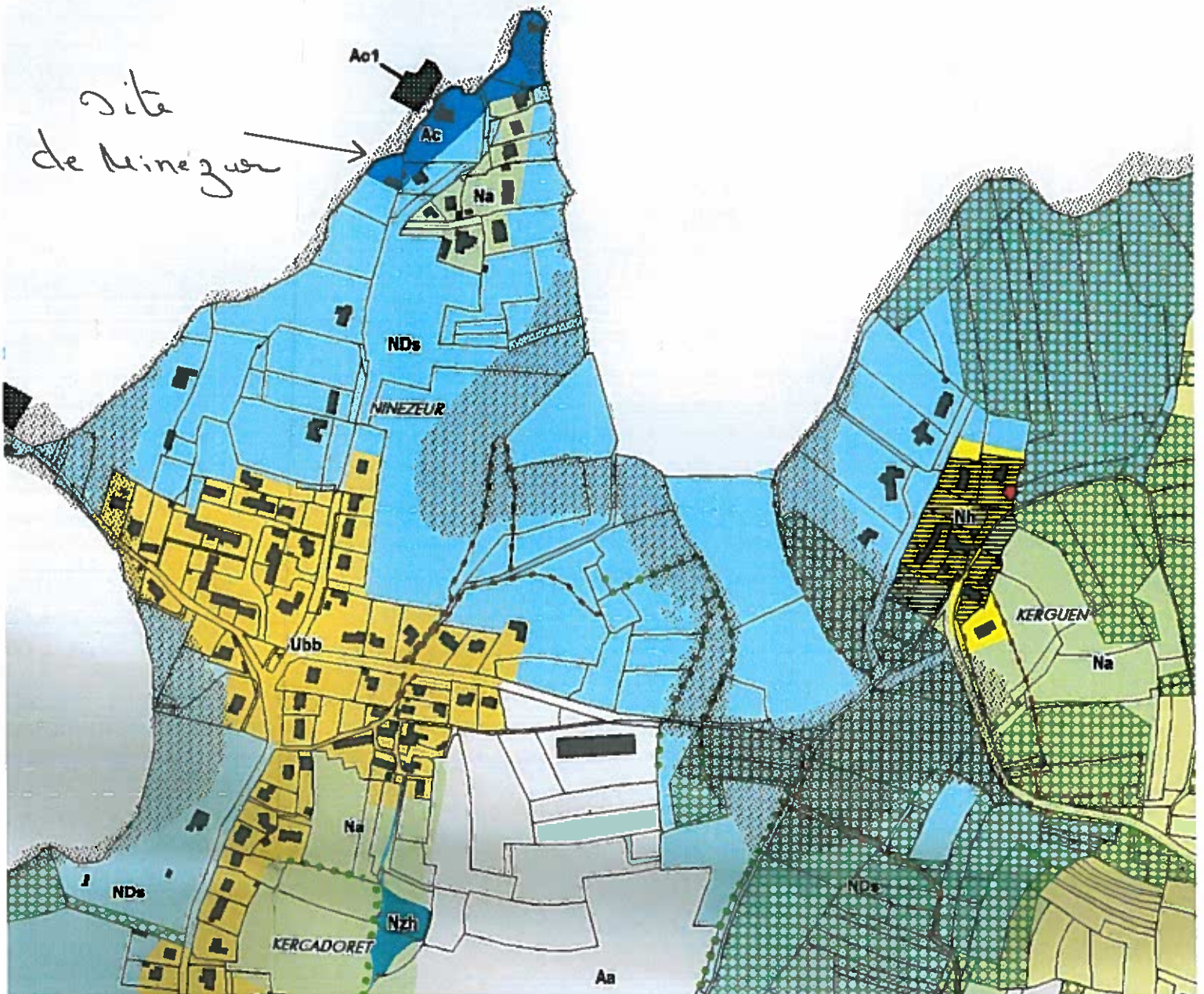
Déclivité de la Pointe du Perche



Extrait du PLU

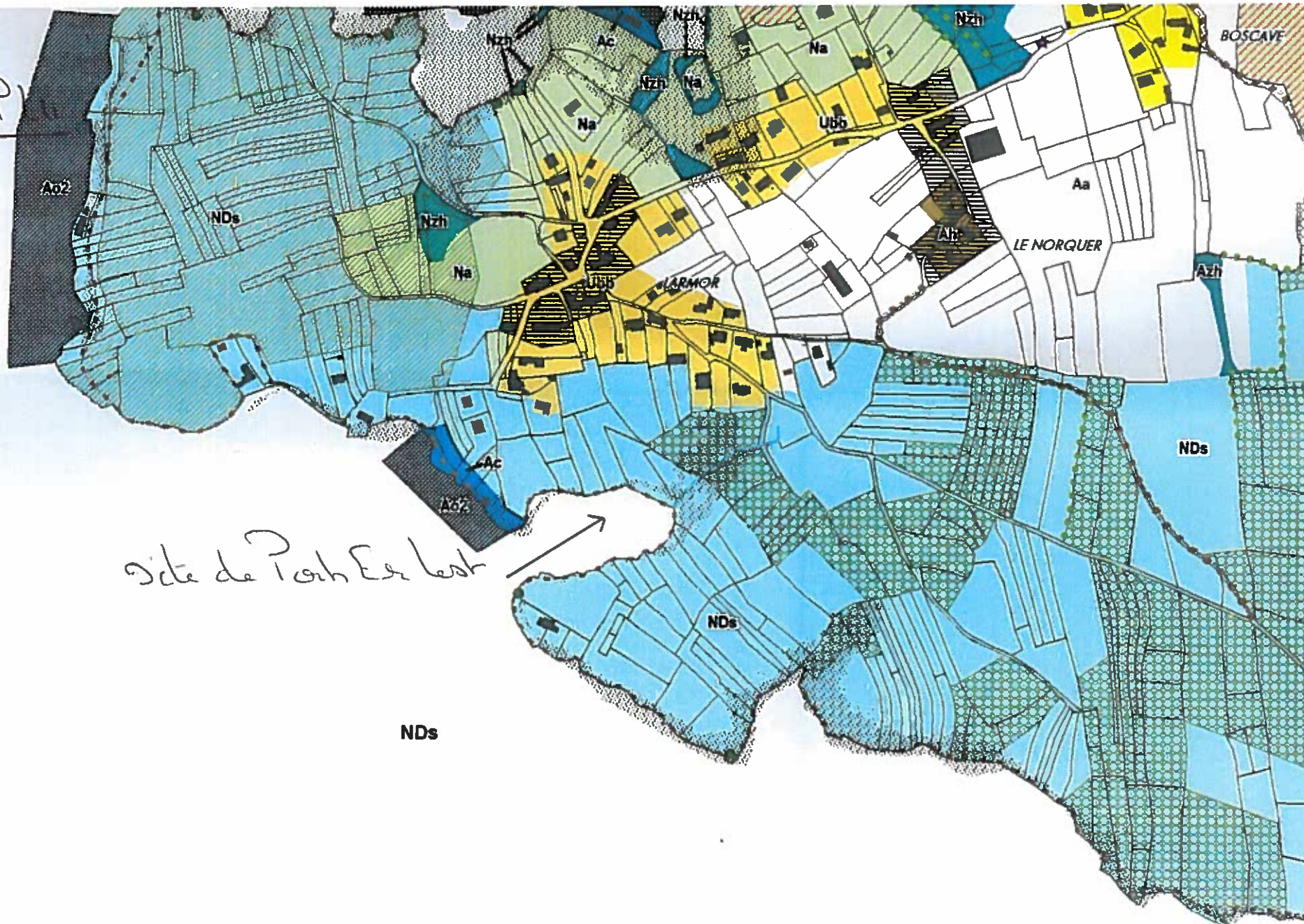
NDs

site de Mineguez



NDs

Extrait du P



Site de Poch Er best

NDs

**MAIRIE
DE BELZ
MORBIHAN**

Code Postal : 56550



Téléphone : 02 97 55 33 13

Télécopie : 02 97 55 50 42

NOTE COMPLEMENTAIRE

**Rechargement des plages de St Cado, Pointe du Perche, Pointe de
Ninézur, Porh Er Lest en sable**

Cette note est établie en complément de la demande initiale réceptionnée à la DREAL le 18 février 2015, pour répondre aux Interrogations formulées.

- 1) Le prélèvement de sable et les rechargements se situent pour partie dans le périmètre d'un site Natura 2000. Quelles seront les incidences de ce projet sur le site (ou joindre l'évaluation des incidences Natura 2000) ?**

Les incidences sont nulles. Le prélèvement de sable reste très faible et n'impactera pas le site Natura 2000.

- 2) Les plages concernées ont-elles déjà fait l'objet de ce type de travaux, ces opérations devront-elles être renouvelées et quelle durée de résistance à l'érosion peut-on attendre ?**

Ces plages ont fait l'objet de rechargement en sable depuis le début des années 2000 à raison d'un rechargement en sable tous les 3 à 4 ans. Aucun rechargement n'a été effectué depuis 2009.

La durée de résistance est estimée entre 3 à 4 ans selon l'exposition de ces plages.

- 3) Les modalités de réalisation des travaux (délimitation de la zone de prélèvement, période envisagée, échancier, matériel utilisé, stockage...)**

- ⇒ Zone de prélèvement : à proximité du mât Fenoux, en commune de Plouhinec
- ⇒ Période envisagée : printemps 2015 (avril)
- ⇒ Echancier : 1 journée de transport
- ⇒ Matériel utilisé :
 - Un tracto pelle pour le prélèvement de sable
 - Des véhicules de transport du sable
 - Un acheminement par déversement à proximité immédiate des plages
 - Nivellement par mini-pelle sur les sites
 - Stockage : néant

En pièces jointes, la localisation du projet dans le périmètre Natura 2000

Le 24 mars 2015

Le Maire, Bruno GOASMAT



Prélèvement de sable pour le rechargement de plages à Belz

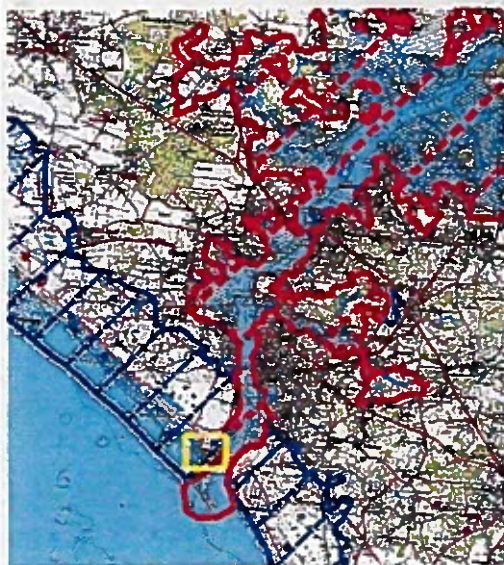
Sites Natura2000

 Massif dunaire Gâvres-Quiberon

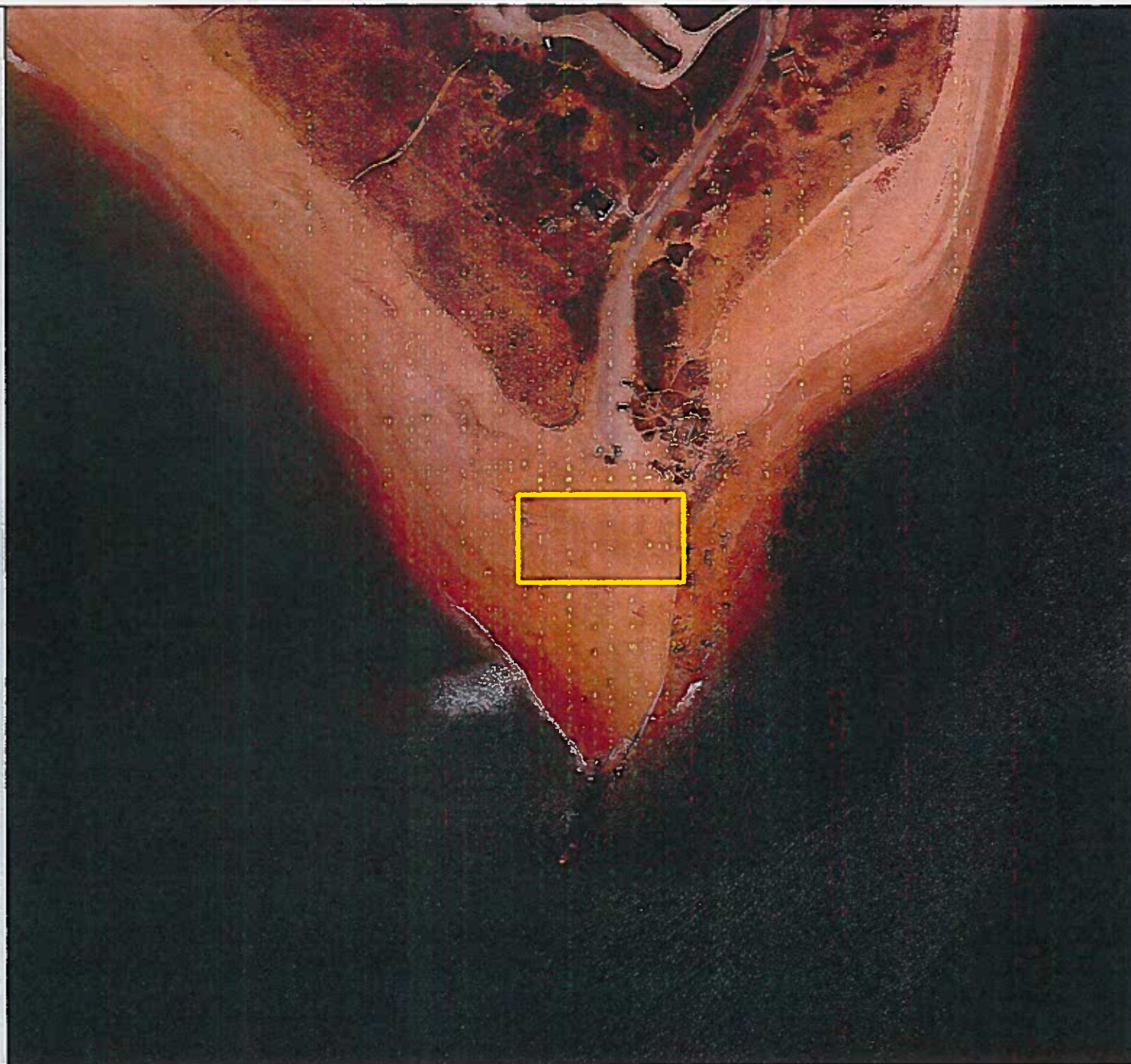
 Ria d'Etel

 Zone de prélèvement

Localisation du projet par rapport aux
périmètres Natura2000



Sources : Ortho-2013 eMegalis, DREAL




Prélèvement de sable pour le rechargement de plages à Belz

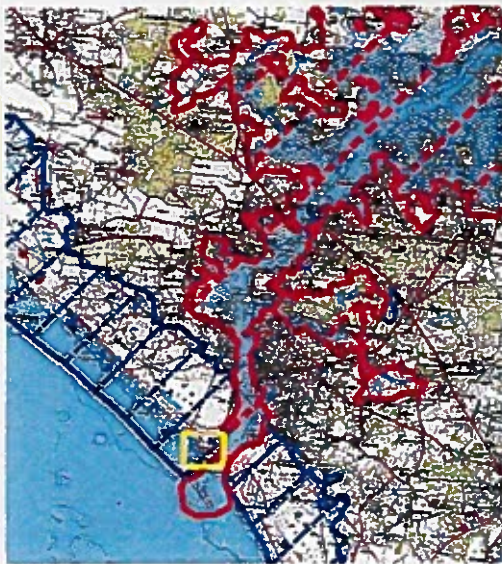
Sites Natura2000

 Massif dunaire Gâvres-Quiberon

 Ria d'Étel

 Zone de prélèvement

Localisation du projet par rapport aux
périmètres Natura2000



Sources : Ortho-2013 eMegalis, DREAL

